



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/06/2023

MAIRIE

18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etai(ents) présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE, Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme FRANCOIS Vanessa, M. ROUY Christophe, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, M. DECLERCQ Ludovic, Mme COINTEAUX Chantal.

Etai(ent) excusé(s) : Mme LURION Eve-Hélène

Etai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. RAULIN Thomas

Désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections
sénatoriales 2023
Délibération n°2023 - 28

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 15
Absents : 1
Excusés : 0
Nombre de suffrages
exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
25/05/2023

Date d'affichage
13/06/2023

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération, qui a été
transmise en Sous-Préfecture
et publiée le :

13/06/2023

*Vu le Code Général des collectivités Territoriales,
Vu le code électoral, notamment ses articles L.283 et suivants,
Vu le décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux
pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire de la Préfecture sur les élections sénatoriales pour les communes de
plus de 1000 habitants en date du 21 juin 2017,
Considérant que le quorum est atteint,*

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres
du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres
présents les plus jeunes, il s'agit de Mme COINTEAUX Chantal, M. RUSE Serge, Mme
FRANCOIS Vanessa et M. RAULIN Thomas.

La présidence du bureau est assurée par le Maire et le secrétariat par M. DELIEGE.

Madame la présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en
vue des élections sénatoriales à savoir 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.
Liste des candidatures en qualité de délégué titulaire et suppléant :

Liste 1

- 1 – Mme CHARROIS Nicole
- 2 – M. CUNAT Damien
- 3 – Mme VAUNE Audrey
- 4 – M. LAMOISE Régis
- 5 – Mme PETAT COLLE Annick
- 6 – M. DECLERCQ Ludovic
- 7 – Mme BEURTON Sandrine
- 8 – M. DELIEGE Fabrice

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 9

Ont obtenu : 15 votes

Liste 1

- 1 – Mme CHARROIS Nicole
- 2 – M. CUNAT Damien
- 3 – Mme VAUNE Audrey
- 4 – M. LAMOISE Régis
- 5 – Mme PETAT COLLE Annick
- 6 – M. DECLERCQ Ludovic
- 7 – Mme BEURTON Sandrine
- 8 – M. DELIEGE Fabrice

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés :

Elus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales :

Mme CHARROIS Nicole
M. CUNAT Damien
Mme VAUNE Audrey
M. LAMOISE Régis
Mme PETAT COLLE Annick

Elus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales :

M. DECLERCQ Ludovic
Mme BEURTON Sandrine
M. DELIEGE Fabrice

Les élus désignés délégués et suppléants ont tous accepté leur désignation.

Signature du secrétaire
de séance :



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

